

Réf: Dossier N° 078796

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRIK DREAM IMMOBILIER » en abrégé «
GROUPE ADI »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA MPOUTO,
CARREFOUR SOL BENI, , Lot 444, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 10/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIK DREAM IMMOBILIER » en
abrégé « GROUPE ADI »

Objet : AMENAGEMENT FONCIER-BTP-GENIE CIVIL-
ASSAINISSEMENT-VENTE –ACHAT ET GERANCE DE BIENS
IMMOBILIER-VENTE-ACHAT ET LOCATION DE VEHICULES ET
ENGIN

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA MPOUTO,
CARREFOUR SOL BENI, , Lot 444, Ilot 21

Dirigeant(s) : M TOURE HOGOUE ALPHONSE (COGÉRANT), M
OUEUKODIE DIEUDONNE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00743 du 18/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06642/GTCA/RC/2022 du 18/02/2022

Pour Avis

Le CEPICI

